

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ORLEANS - 4502 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 08/07/2026 - 7229 - 2010 B 00067 - 519 286 082 - A VOTRE ECOUTE IMMO

SAS A VOTRE ECOUTE IMMO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000€

Siège Social :
17 Rue du Bourg
45130 LE BARDON

RCS ORLEANS 519286082

PROCES-VERBAL
DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE

L'an deux mille vingt six
Le 20 juin,

La soussignée Marie Aline GAGNIER, Actionnaire unique de la société A VOTRE ECOUTE IMMO, Société par actions simplifiée, au capital de 5.000€, divisé en 500 parts de 10€uros chacune.

Déclare être appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
- Approbation des conventions visées à l'article 223-19 du code de commerce,
- Affectation du résultat de l'exercice,

Dépose sur le bureau les documents suivants :

- Le rapport de gestion,
- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31.12.2025

Adopte les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Actionnaire Unique, sur la base du rapport de gestion qu'il a rédigé, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêté le 31 décembre 2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, il donne à la Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.



DEUXIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique décide d'affecter le bénéfice de 569,23€ de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice :	569,23€
Auquel s'ajoute le compte « report à nouveau »	23383,12€
Pour former un bénéfice distribuable de	<u>23952,35€</u>
A titre de dividendes	23000,00€
Le solde	<u>952,23€</u>

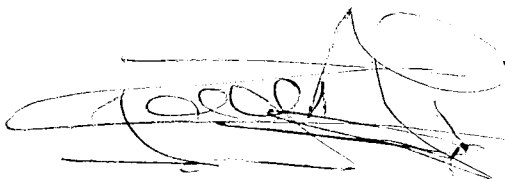
TROISIEME RESOLUTION

L'Actionnaire Unique approuve les conventions visées à l'article 223-19 du Code de Commerce.

De tout ce qui dessus, l'Actionnaire Unique et Présidente a dressé et signé le présent procès Verbal.

Marie Aline GAGINER

Présidente



SAS A VOTRE ECOUTE IMMO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000€

Siège Social :
17 Rue du Bourg
45130 LE BARDON

RCS ORLEANS 519286082

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2026

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025**

L'Actionnaire Unique décide d'affecter le bénéfice d'un montant de 569,23€ de l'exercice de la manière suivante :

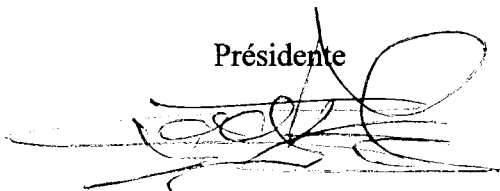
Bénéfice de l'exercice :	569,23€
Auquel s'ajoute le compte « report à nouveau antérieur »	23383,12€
Pour former un bénéfice distribuable de	23952,35€
A titre de dividendes	23000,00€
Soit 2300€ par action	
Le solde	
	952,23€

En totalité au compte « report a nouveau » qui s'élève à 952,23€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Marie Aline GAGNIER

Présidente



SAS A VOTRE ECOUTE IMMO
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 5 000€

Siège Social :
17 Rue du Bourg
45130 LE BARDON

RCS ORLEANS 519286082

RAPPORT DE GESTION
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 décembre 2025

Madame Marie Aline GAGNIER, Actionnaire unique et Présidente de la société A VOTRE ECOUTE IMMO, Société par Actions simplifiée, au capital de 5.000€, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice :
L'activité de la société a démarré au 01 janvier 2010 pour un premier exercice.
- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :
Depuis le 31.12.2025, date de clôture de l'exercice la survenance d'aucun évènement important n'est à signaler.
- Dépenses non déductibles fiscalement :
Conformément aux dispositions des articles 223 quarter et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.



RESULTATS – AFFECTATION :

- **Examen des comptes et résultats :**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'établit à 19.546€HT.

La valeur ajoutée s'élève au 31 décembre 2025 à 11.458€

L'excédent brut d'exploitation s'élève au 31 décembre 2025 à 1.466€

Enfin, après prise en compte des produits financiers et des charges financières, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'établit à 569,23€

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :

Les comptes font ressortir un bénéfice de 569,23€

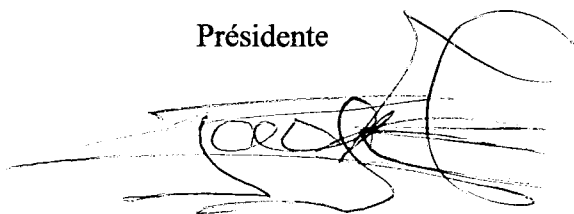
Ce résultat pourrait être affecté de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	569,23€
Auquel s'ajoute le compte « report à nouveau »	23383,12€
Pour former un bénéfice distribuable de	23952,35€
A titre de dividendes	23000,00€
Le solde	952.35€

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 6452,35€

Marie Aline GAGNIER

Présidente



Comptes annuels

Exercice du : 01/01/2025 au 31/12/2025

SAS A VOTRE ECOUTE IMMO

17 RUE DU BOURG

45130 LE BARDON

APE : 6831Z

SIRET : 51928608200010

Cabinet ORGA 2000 - Beaugency

3 Rue du Moulin Rouge

45190 BEAUGENCY

Téléphone : 02 38 44 79 89

Fax : 02 38 55 35 02

Bilan Actif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
Constructions					
Installations tech.,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	1 390	1 390			
Imm. corp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières (1)					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres imm. de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total de l'actif immobilisé (III)		1 390	1 390		
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	2 273		2 273	281
	Autres créances				
	Charges constatées d'avance				757
Capital souscrit appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres				30 000	
Instruments financ. à terme et jetons détenus					
Disponibilités	49 188		49 188	25 372	
Total de l'actif circulant (IV)		51 461		51 461	56 410
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		52 851	1 390	51 461	56 410

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

(2) dont créances à moins d'un an

2 273

1 038

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 5 000)	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	23 383	43 338
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	569	(9 955)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	29 452	38 883
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres (II)		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (III)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	19 467	15 517
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 739	1 593
	Dettes fiscales et sociales	803	417
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes ⁽¹⁾(IV)	22 009	17 527
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	51 461	56 410
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	22 009	17 527
	(2) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **51 461** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **20 108** euros et un total **charges** de **19 539** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **569** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de réglementation comptable

Les dispositions du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatives à la modernisation des états financiers modifiant le règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, relatif au Plan Comptable Général, sont applicables pour la première fois aux comptes sociaux de l'exercice couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Ce changement de réglementation se traduit par :

- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique de transfert de charges,
- la modification du plan de comptes et l'introduction d'une nouvelle nomenclature,
- de nouveaux modèles d'états financiers.

Les états financiers sont présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le règlement ANC n°2022-06.

Une modification est intervenue dans la colonne 2024 du bilan 2025, concernant le traitement des charges constatées d'avance.

En l'occurrence, la ligne correspondante figure parmi les éléments constituant la rubrique des "Créances" à l'actif du bilan.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, apport, et virements de poste à poste	Virements de poste à poste	Cessions ou mise hors srvice	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 390					1 390
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 390					1 390
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
TOTAL		1 390					1 390

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Autres Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport			1 390			1 390
Matériel de bureau, mobilier						
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 390			1 390
TOTAL			1 390			1 390

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES

Créances rattachées à des participations
Prêts
Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux
Autres créances clients
Créances représentatives des titres prêtés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Autres impôts, taxes versements assimilés
Divers
Groupe et associés
Débiteurs divers

Charges constatées d'avance

2 273

2 273

TOTAL DES CREANCES

2 273

2 273

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

31/12/2025

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine
Emprunts et dettes financières divers
Fournisseurs et comptes rattachés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Obligations cautionnées
Autres impôts, taxes et assimilés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Groupe et associés
Autres dettes
Dette représentative de titres empruntés
Produits constatés d'avance

1 739

1 739

376

376

417

417

9

9

19 467

19 467

TOTAL DES DETTES

22 009

22 009

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts dettes associés (personnes physiques)

19 467

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		500,00	10,0000	5 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		500,00	10,0000	5 000,00

